

# PÂTISSERIE



Tableau de bord 2016

# PRÉSENTATION

Ce tableau de bord vise trois objectifs :

## **1. Chiffrer le poids et l'évolution économique des entreprises de pâtisserie (1071D)**

Ces données économiques concernent les entreprises immatriculées sous le code APE 1071D (pâtisserie), quelle que soit leur taille (y compris les entreprises sans salarié).

## **2. Dresser un portrait des salariés de la branche**

La majorité des entreprises de pâtisserie employeuses relève de la convention collective de la Pâtisserie (IDCC 01267), qui a pour objectif de préciser les rapports entre les employeurs et les salariés de la branche.

L'analyse des déclarations sociales (DADS) des entreprises relevant de cette branche permet de caractériser les salariés en fonction du métier exercé, ainsi que des modalités de travail (type de contrat, temps de travail, rémunération).

## **3. Évaluer l'implication des entreprises en matière d'apprentissage**

Les entreprises de pâtisserie (1071D) forment des apprentis et recrutent, pour assurer le renouvellement des emplois et développer les entreprises.

Les données du Ministère de l'Éducation Nationale permettent de suivre l'évolution des effectifs de jeunes se préparant aux métiers de la pâtisserie et de mesurer l'implication des entreprises en matière d'apprentissage.

### MÉTHODOLOGIE

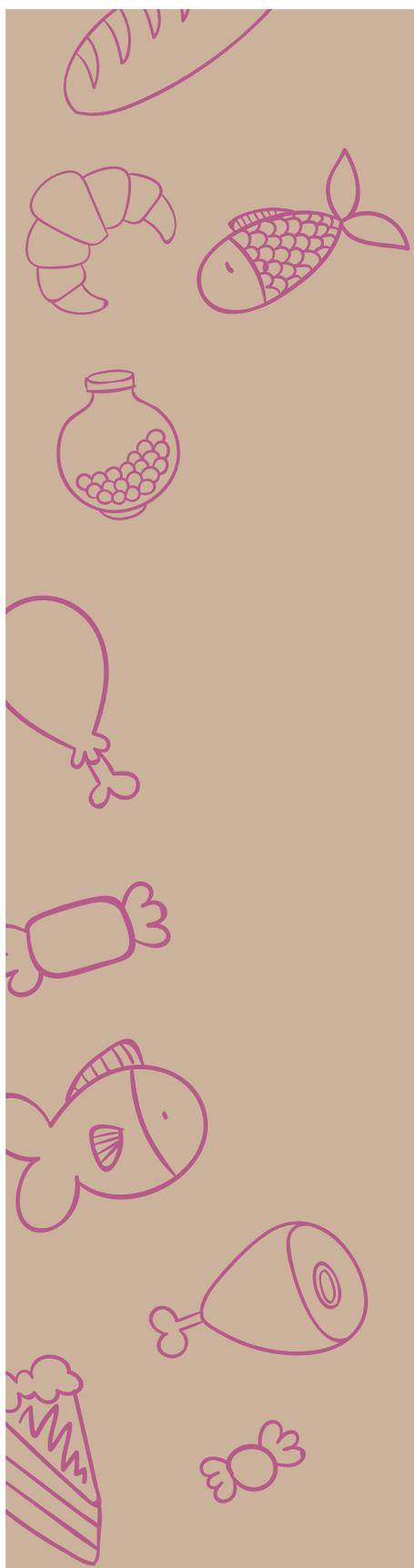
Les traitements statistiques ont été réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers, à partir de différentes bases de données statistiques :

- les bases Dénombrement et Démographie des entreprises de l'INSEE, pour ce qui concerne la démographie des entreprises de la pâtisserie (1071D) ;
- le fichier INSEE-ESANE pour les données fiscales et la Banque de France pour les défaillances (1071D) ;
- les bases de l'ACOSS-URSSAF pour les emplois salariés et du RSI pour les travailleurs non salariés (1071D) ;
- la base Reflet du CEREQ pour les effectifs d'élèves et apprentis inscrits en formation initiale et l'enquête SIFA/DEPP pour le portrait des apprentis ;
- les données DARES concernant les salariés de la branche (IDCC 00953).

## SOMMAIRE

<b>Le secteur de la pâtisserie (1071D) et son évolution</b> .....	<b>5</b>
<b>1</b> Une démographie d'entreprises en rebond depuis 2013 .....	6
<b>2</b> Un tissu plus dense dans la moitié sud de la métropole .....	8
<b>3</b> Activité : hausse pour les plus de 10 salariés, baisse pour les autres .....	11
<b>4</b> Portrait des travailleurs non salariés .....	12
<b>5</b> Stabilité des emplois salariés depuis 2013 .....	14
<b>Les salariés de la branche « pâtisserie » (IDCC 01267) en 2013</b> .....	<b>17</b>
<b>6</b> Les entreprises et emplois de la branche .....	18
<b>7</b> Caractéristiques des salariés .....	19
<b>8</b> Les métiers exercés .....	20
<b>9</b> Nature des contrats et temps de travail .....	21
<b>10</b> Salaires .....	23
<b>La formation et l'apprentissage aux métiers de la pâtisserie</b> .....	<b>25</b>
<b>11</b> La formation initiale : des effectifs stables .....	26
<b>12</b> L'apprentissage dans les entreprises de pâtisserie .....	27
<b>13</b> Une concentration des effectifs dans les diplômes de niveau V .....	28
<b>14</b> Apprentis et apprenties de la pâtisserie .....	29
<b>15</b> Parcours d'entrée en CAP de pâtissier .....	30





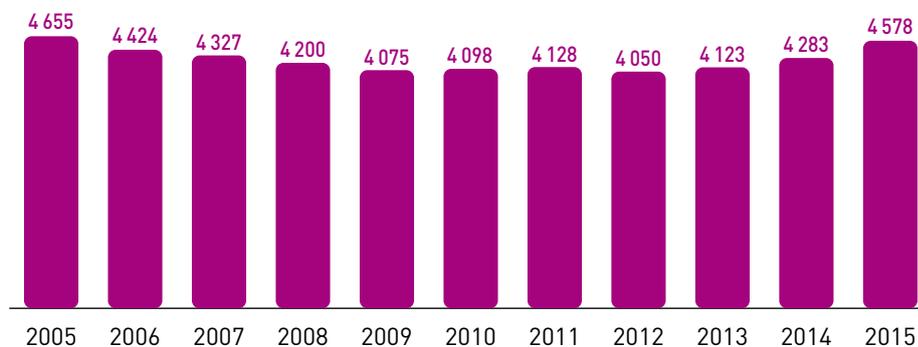
Le secteur  
de la  
**PÂTISSERIE**  
(1071D) et son  
évolution

## Une démographie d'entreprises en rebond depuis 2013

**4 578 entreprises**  
(en 2015)

Le nombre des entreprises de pâtisseries (1071D) est en progression depuis 2013 après plusieurs années de baisse, pour atteindre sensiblement le même seuil que celui de 2005 : 4 578 entreprises en 2015, 4 655 entreprises en 2005. Le point le plus bas a été enregistré en 2012 avec 4 050 entreprises. En 2015, 48 % de ces entreprises n'emploient pas de salarié.

Évolution du nombre  
d'entreprises de pâtisserie  
(1071D)



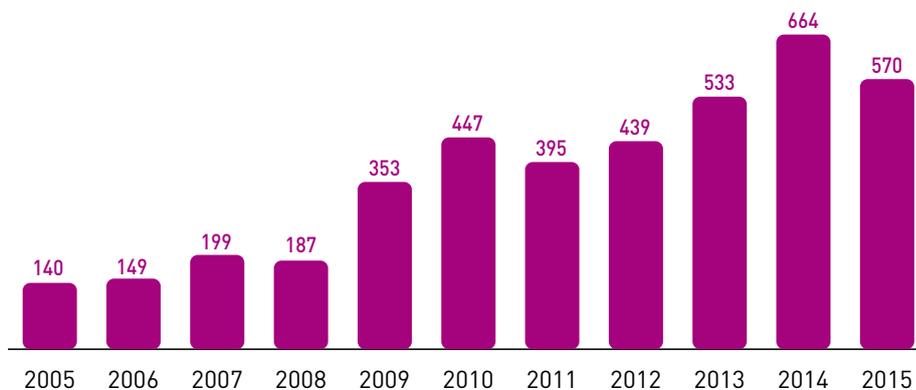
Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

**570 créations  
d'entreprise**  
(en 2015)

Les créations-reprises d'entreprise de pâtisserie (1071D) sont en forte progression depuis 2009 avec un point culminant en 2014 : 664, contre 570 immatriculations en 2015.

Le doublement observé entre 2008 et 2009 trouve essentiellement son explication dans la mise en place du régime micro-entrepreneur.

Nombre de créations d'entreprise  
de pâtisserie (1071D)

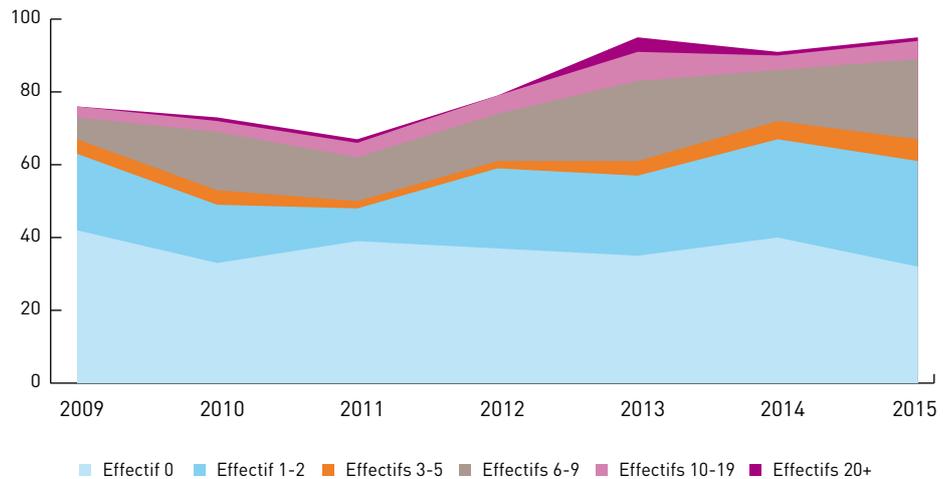


Source : INSEE, Démographie des entreprises.  
Attention : les reprises par rachat de parts sociales ne figurent pas dans ces statistiques.

## 95 défaillances (en 2015)

### Évolution du nombre de défaillances d'entreprises de pâtisserie (1071D)

95 défaillances de pâtisseries (1071D) ont été enregistrées en 2015 (soit un taux de défaillance de 2 %). Ce nombre est relativement stable depuis 2013.



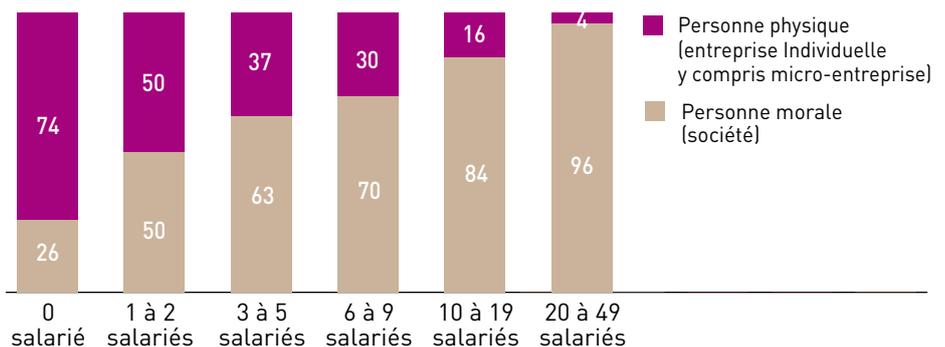
Source: Banque de France

**Remarque :** Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire (procédures collectives). Les défaillances d'entreprises ne doivent pas être confondues avec les cessations d'entreprises, qui désignent l'arrêt de l'activité d'une entreprise pour une raison volontaire ou involontaire. Une défaillance d'entreprise ne débouche pas forcément sur une cessation de l'entreprise. À l'inverse, de nombreuses cessations d'entreprises ne font pas l'objet d'une ouverture de procédure collective. Les données relatives aux cessations d'entreprise seront disponibles en 2017.

## Statut juridique

54 % des entreprises de pâtisserie (1071D) ont un statut d'entreprise individuelle (personne physique, y compris sous régime micro-entrepreneur), 46 % sont des sociétés. Le choix du statut de société devient prédominant pour les entreprises de 3 salariés et plus et augmente avec la taille des entreprises (96 % des entreprises de 20 à 49 salariés sont des sociétés).

### Statut juridique des entreprises de pâtisserie (1071D)



Source: INSEE, Dénombrement des entreprises.

## Zoom sur les entreprises de fabrication de glaces et sorbets

La fabrication de glaces et sorbets est une activité souvent connexe de la pâtisserie (une partie des pâtisseries ont une activité secondaire de fabrication de glaces). Pour ce qui concerne les fabricants de glaces et sorbets à titre principal, 467 entreprises sont immatriculées en 2015 sous ce code (1052Z), un nombre tendanciellement en progression ces 10 dernières années. Les entreprises sont principalement localisées sur le littoral méditerranéen et atlantique, en proximité des zones touristiques.

	2005	2010	2015
<b>Nombre d'entreprises</b>	314	378	467
Dont entreprises sans salarié	145 (46 %)	204 (54 %)	252 (54%)
Dont entreprises >20 salariés	28 (9 %)	21 (6 %)	31 (7 %)
<b>Créations d'entreprises</b>	36	36	37

Source : INSEE, Démographie et dénombrement des entreprises.

En matière d'emploi, près de la moitié des entreprises (46 %) emploie des salariés en 2015. Le secteur se caractérise par le poids de PMI de plus de 20 salariés, dont relèvent 81 % des 4 094 effectifs salariés de l'activité.

L'apprentissage est relativement peu développé, comparativement aux autres activités des métiers de bouche. L'implication des TPE de moins de 20 salariés est plus forte dans la formation d'apprentis (elles accueillent 45 % des effectifs d'apprentis du secteur).

### Chiffres clés des emplois

	2015
<b>Nombre d'emplois non salariés</b> (source : RSI)	<b>467</b>
Dont micro-entrepreneurs	45
Dont conjoints collaborateurs	12
<b>Nombre de salariés</b> (source : ACOSS-URSSAF)	<b>4 094</b>
Dont salariés des entreprises de moins de 20 salariés	758 (18 %)
<b>Nombre d'emplois non salariés</b>	<b>80</b>
Dont micro-entrepreneurs	36 (45 %)

Au plan conventionnel, 14 % des salariés de l'activité sont rattachés à la Convention collective de la Pâtisserie (IDCC 01267), principalement les salariés des TPE de moins de 20 salariés. Les salariés des PMI de plus de 20 salariés relèvent quant à eux majoritairement de la CCN de l'industrie des glaces, sorbets et crèmes glacées (IDCC 02567).

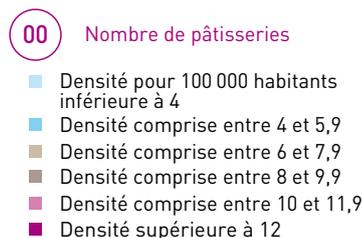
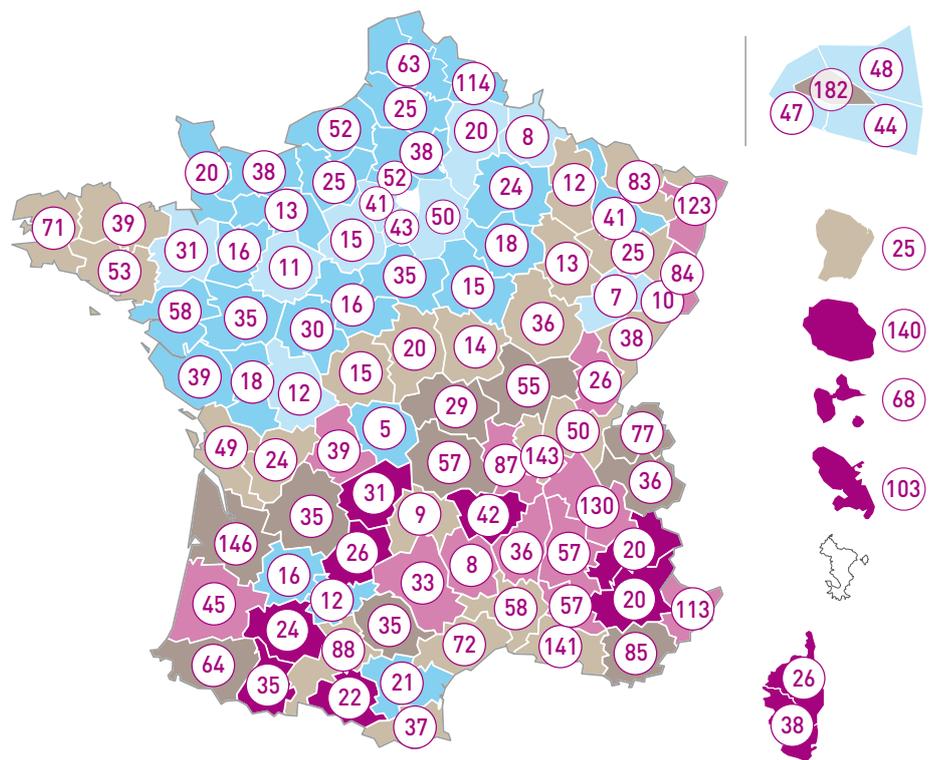
## Un tissu plus dense dans la moitié sud de la métropole

**Densité moyenne**  
**7,9 pâtisseries**  
**(1071D)**  
*(pour 100 000 habitants)*

On compte en moyenne 7,9 pâtisseries pour 100 000 habitants. La densité est plus forte dans les territoires du sud de la Métropole, dans les DOM (la densité maximale est celle de la Martinique avec une densité de 27 entreprises pour 100 000 habitants). Au Nord de la Loire, le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et Paris affichent également une densité supérieure à la moyenne.

On observe un phénomène de recomposition du tissu d'entreprise. Le nombre d'entreprises diminue dans la plupart des départements, sauf dans la Région Île-de-France (jusqu'alors moins bien pourvue), dans les départements frontaliers de l'Alsace et de la Franche-Comté, sur la côte méditerranéenne et dans le couloir rhodanien.

Nombre d'entreprises de pâtisseries  
(1071D) en 2015 et densité  
pour 100 000 habitants



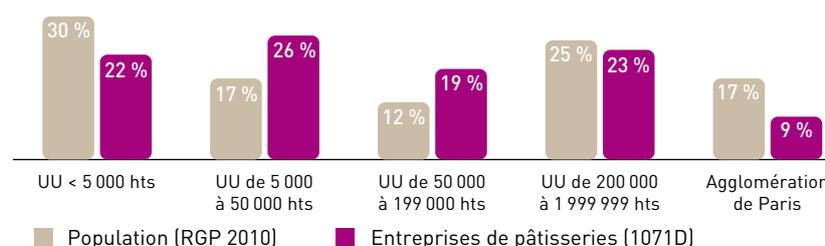
Source: Insee, *Dénombrement des entreprises et Recensement Général de la Population. Traitement ISM.*

## Des entreprises plus présentes dans les agglomérations de 5 000 à 200 000 hts

La répartition des entreprises de pâtisserie varie selon les types d'unités urbaines\* :

- ces dernières sont surreprésentées dans les unités urbaines de 5 000 à 200 000 habitants (45 % des entreprises sont localisées dans ces territoires alors que 29 % de la population y réside) ;
- en revanche, le tissu est moins dense dans les communes rurales (unités urbaines de moins de 5 000 habitants : 22 % des entreprises pour 30 % de la population) et dans l'agglomération de Paris (9 % des entreprises pour 17 % de la population : la densité des pâtisseries est notamment faible dans la petite couronne de Paris).

Répartition des entreprises de pâtisserie par tailles d'unités urbaines (UU)



Source : INSEE, traitement ISM.

\***À noter** : l'INSEE appelle Unité Urbaine (UU) une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu et d'au moins 2 000 habitants. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine.

## Activité : hausse pour les plus de 10 salariés, baisse pour les autres

### Chiffre d'affaires HT 1,1 milliard d'euros

En 2014, les entreprises du secteur ont réalisé un chiffre d'affaires total de 1,1 milliard d'euros HT (contre 1,2 milliard HT en 2013).

La valeur ajoutée suit la même tendance : 0,5 milliard d'euros en 2014 (contre 0,6 milliard d'euros en 2013)\*.

#### Chiffre d'affaires et valeur ajoutée (en milliards d'euros)

	Chiffre d'affaires hors taxes		Valeur ajoutée** (y compris autres produits et autres charges)		Taux de valeur ajoutée	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Moins de 10 salariés	0,8	0,6	0,4	0,3	49 %	41 %
Plus de 10 salariés	0,4	0,5	0,2	0,2	-	49 %
<b>Total</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>48 %</b>	<b>43 %</b>

(\*) Attention : en 2014, l'INSEE a modifié sa méthode de calcul des ratios financiers. L'évolution 2013-2014 est donc à interpréter avec prudence et devra être confirmée par les données 2015.

(\*\*) La valeur ajoutée mesure la richesse créée par les entreprises de boulangerie-pâtisserie. Elle est définie comme la différence entre la valeur de la production (le chiffre d'affaires) et la valeur des biens consommés pour cette production (dont les matières premières). La richesse ainsi produite par l'entreprise est répartie entre les salariés (salaires), les impôts et taxes et l'entreprise.

Source : INSEE, ESANE.

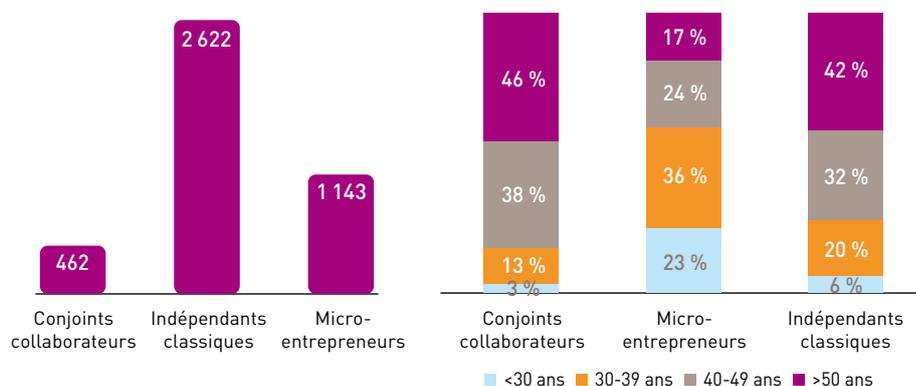
## Portrait des travailleurs non salariés

### 4 227 travailleurs non salariés

4 227 travailleurs indépendants sont cotisants au Régime Social des Indépendants dans l'activité de pâtisserie (1071D), dont 62 % de chefs d'entreprises, 11 % de conjoints collaborateurs et 27 % de micro-entrepreneurs. La part des micro-entrepreneurs est l'une des plus élevée des métiers de bouche.

L'âge des dirigeants est relativement élevé dans cette activité (46 % ont plus de 50 ans), excepté pour les micro-entrepreneurs dont 59 % ont moins de 40 ans.

#### Nombre et âge des travailleurs non salariés de pâtisserie (1071D) en 2015



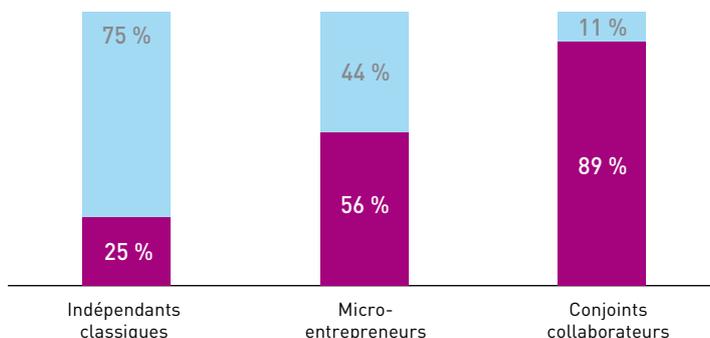
Source : RSI, base des travailleurs indépendants en 2015.

### 35 % des chefs d'entreprises sont des femmes

Les chefs d'entreprises sont majoritairement des hommes (65 %, contre 35 % de femmes), et les conjoints collaborateurs plutôt des femmes (89 %). Les femmes sont plus présentes parmi les micro-entrepreneurs (56 %) que parmi les chefs d'entreprises indépendants classiques (25 %).

#### Répartition des travailleurs non salariés par sexe en 2015

■ Femme  
■ Homme



Source : RSI, base des travailleurs indépendants en 2015.



La profession se féminise : en 2008, 19 % des chefs d'entreprises indépendants étaient des femmes, la part atteint 35 % en 2015.

**Évolution du nombre des non-salariés de la pâtisserie (1071D) par sexe**

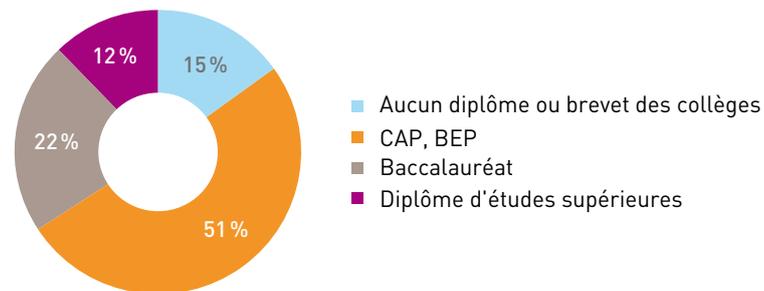


Source : RSI, base des travailleurs indépendants (hors conjoints collaborateurs).

**Niveau de formation des dirigeants**

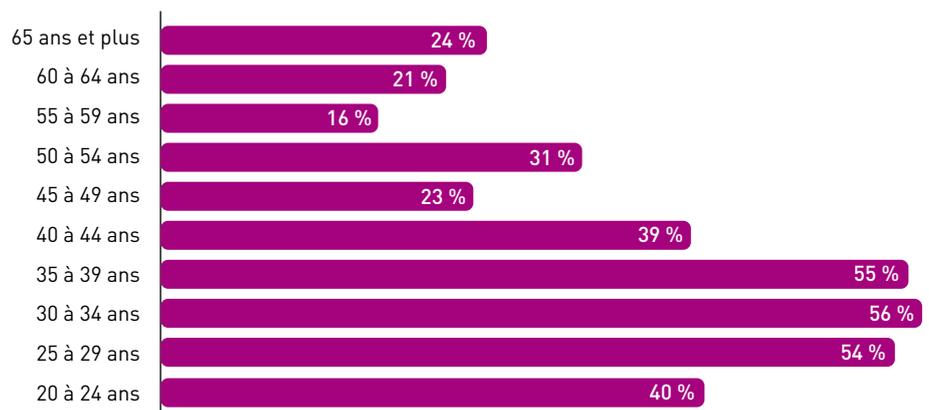
Une majorité de chefs d'entreprise de la pâtisserie (1071D) détient un diplôme de niveau V (CAP-BEP : 51 %). 22 % sont titulaires du BAC, 12 % d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Le niveau de formation tend à s'élever : plus de la moitié des dirigeants âgés de 25 à 39 ans sont ainsi au moins titulaires du BAC ou d'un diplôme équivalent.

**Niveau de formation des chefs d'entreprise de pâtisserie (1071D)**



Source : Recensement Général de la Population 2013

**Part des chefs d'entreprises de pâtisserie diplômés de niveau IV ou supérieur par strate d'âge**



Source : Recensement Général de la Population 2013

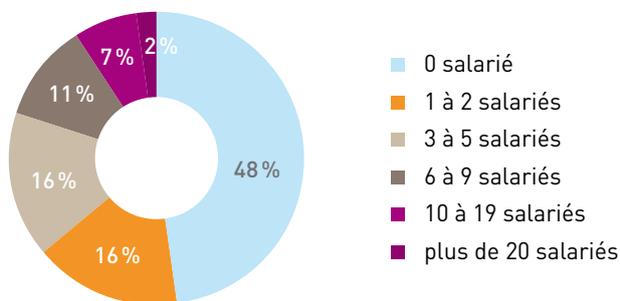
## Stabilité des emplois salariés depuis 2013

### 52% d'entreprises employeuses

La moitié des entreprises de pâtisserie (1071D) emploie des salariés: 32 % ont entre 1 et 5 salariés, 20 % ont plus de 6 salariés.

La quasi-totalité (98 %) sont des TPE de moins de 20 salariés.

#### Répartition des entreprises de pâtisserie (1071D) par tailles d'effectifs en 2015



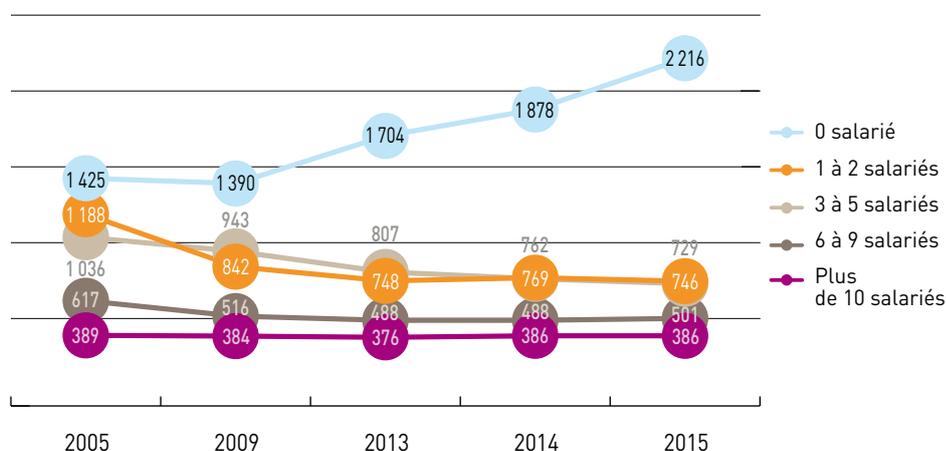
Source: INSEE, Dénombrement des entreprises.

### Une structure d'emploi en évolution

La structure d'emploi des entreprises a évolué cette dernière décennie :

- le nombre d'entreprises sans salarié progresse: 31 % du total des entreprises en 2005, 48 % en 2015 (une progression liée au développement du régime micro-entrepreneur);
- le nombre d'entreprises de 1 à 5 salariés baisse, alors que celui des entreprises de plus de 6 salariés est stable.

#### Évolution du nombre d'entreprises de pâtisserie (1071D) par tailles d'effectif salarié

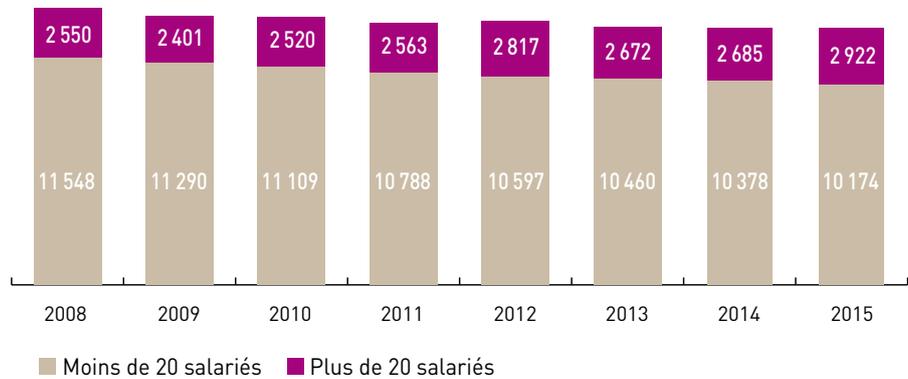


Source: INSEE, Dénombrement des entreprises.

## Taille moyenne : 3,8 salariés

La taille moyenne des entreprises employeuses de pâtisserie (1071D) est stable depuis 2008 : 3,8 salariés. En 2015, 78 % des salariés sont employés dans les TPE de moins de 20 salariés du secteur. Le nombre total de salariés a baissé de 7 % depuis 2008 (passant de 14 100 en 2008 à 13 100 en 2015). Cette baisse affecte principalement les entreprises de moins de 20 salariés, les emplois salariés progressant de 15 % dans les PME de plus de 20 salariés de la pâtisserie (2 550 salariés en 2008, 2 922 salariés en 2015).

### Évolution des emplois salariés dans les entreprises de pâtisseries (1071D)

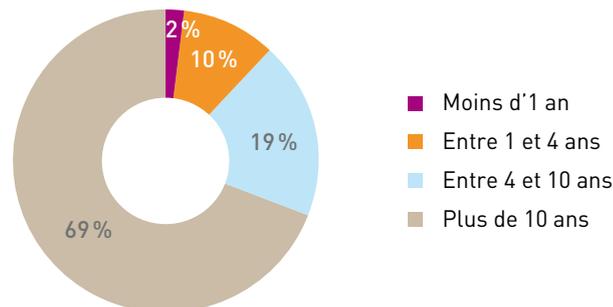


Source : ACOSS-URSSAF, emplois salariés au 31.12 hors apprentis et stagiaires

## 70 % des salariés sont employés dans des entreprises de plus de 10 ans d'ancienneté

70 % des salariés sont employés dans les entreprises de plus de dix ans d'ancienneté. Les entreprises de moins de 3 ans n'emploient que 12 % des salariés du secteur.

### Répartition des salariés selon l'ancienneté des entreprises

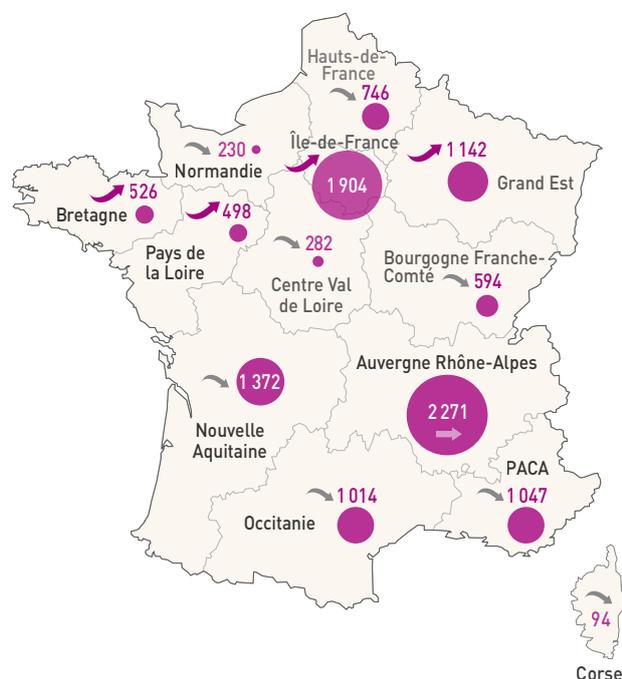


Sources : INSEE, DADS 2013.

## Les emplois salariés en région : une évolution contrastée

Les emplois salariés des entreprises de pâtisserie (1071D) sont les plus nombreux dans les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Ces emplois sont en hausse dans les régions des Pays de la Loire (+11 %), de la Bretagne (+7 %) et d'Île-de-France (+5 %). Ils sont stables dans les régions du Grand Est et d'Auvergne Rhône-Alpes. Ailleurs, l'évolution est à la baisse, le recul le plus élevé étant observé en région Centre Val de Loire (-32 %).

Nombre d'emplois salariés dans les entreprises de pâtisserie (1071D) en 2015 et évolution 2005-2014 de l'emploi salarié



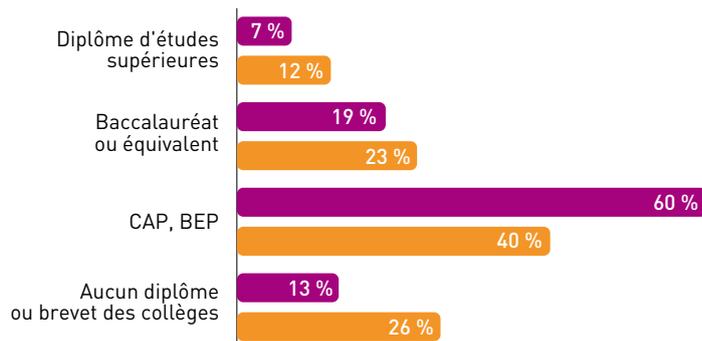
Source : ACOSS-URSSAF, emplois salariés hors stagiaires hors apprentis.

## Niveau de diplôme des salariés

Les salariés des entreprises de pâtisserie (1071D) sont majoritairement détenteurs d'un CAP ou BEP (60 % pour les pâtissiers et 40 % pour les vendeurs en alimentation). 26 % des employés de vente en alimentation et 13 % des pâtissiers n'ont pas de diplôme.

Niveau de diplôme des salariés de la pâtisserie (1071D)

■ Pâtissiers  
■ Vendeurs en alimentation



Source : Recensement Général de la Population 2013.



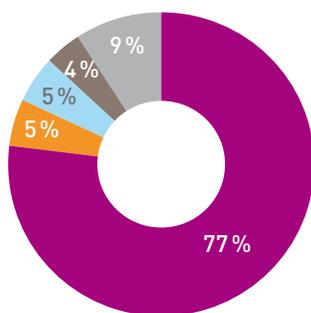
Les salariés  
de la branche  
**PÂTISSERIE**  
(IDCC 01267)

## Les entreprises et emplois de la branche

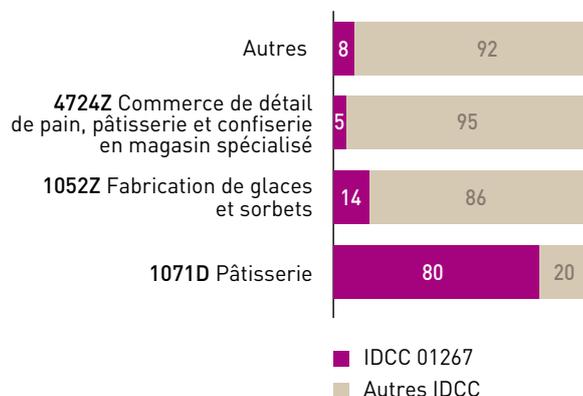
### 2 510 entreprises rattachées

En 2013, 2 510 entreprises (soit 5 410 établissements) ont comme convention collective principale celle des pâtisseries (IDCC 01267). 80 % des salariés de la pâtisserie (1071D) sont rattachés à cette convention collective, dont ils représentent 77 % des effectifs rattachés. 14 % des salariés de la fabrication de glaces et sorbets (1052Z) et 5 % des salariés du commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé (4724Z) sont également rattachés à cette convention collective.

Répartition sectorielle des salariés de l'IDCC 01267 et poids de l'IDCC dans les secteurs d'activité (en % de salariés)



■ 1071D **77 %**  
 ■ 1071C **5 %**  
 ■ 5621Z **5 %**  
 ■ 1052Z **4 %**  
 ■ Autres **9 %**



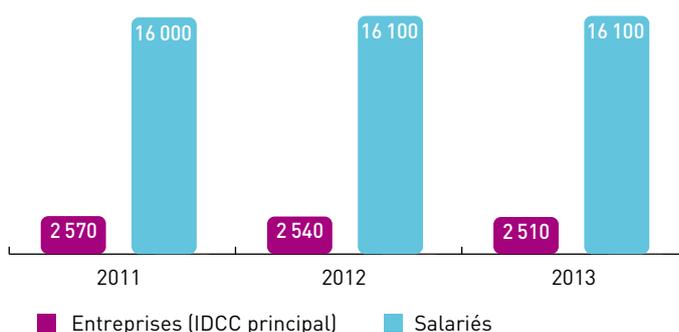
Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

### 16 100 emplois salariés en 2013

Au total, la convention collective 01267 couvre 16 100 emplois salariés en 2013, soit 13 800 ETP. 84 % des entreprises de la branche comptent moins de 10 salariés.

Les entreprises et emplois affiliés sont stables depuis 2011.

Nombre d'entreprises et de salariés

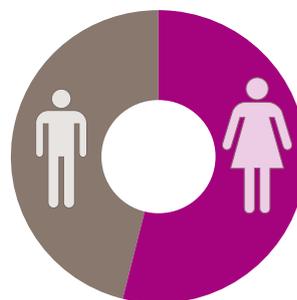
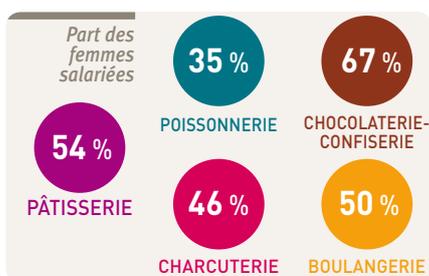


Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS.

## Caractéristiques des salariés

### Les femmes plus nombreuses que les hommes

Répartition des salariés par sexe

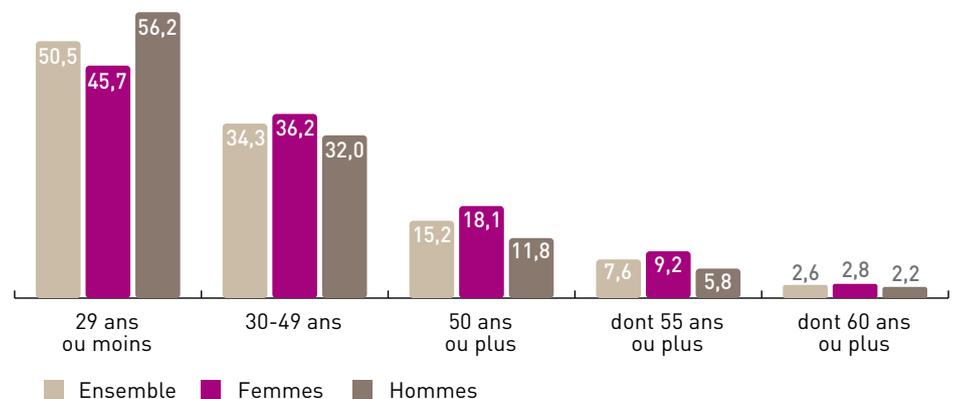


■ Femmes 54 %  
■ Hommes 46 %

Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

### Des salariés jeunes : la moitié a moins de 30 ans

Répartition des salariés de la branche par sexe et tranches d'âge



Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie (les salariés de moins de 29 ans intègrent les apprentis).

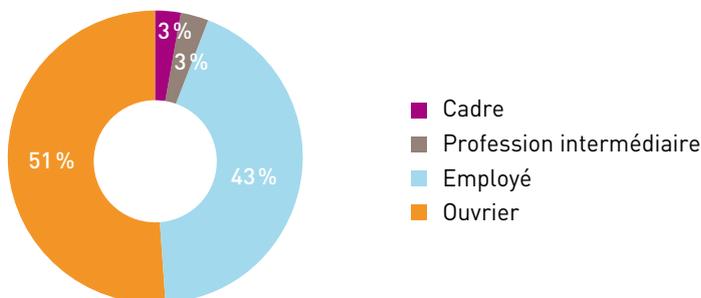
## Les métiers exercés

### Des postes répartis essentiellement sur 2 métiers

Les postes occupés par les salariés sont :

- pour moitié (51 %) des postes de fabrication ;
- pour l'autre des postes d'employés (43 %), principalement des vendeurs en alimentation.
- Les cadres et professions intermédiaires représentent 6 % des emplois salariés.

Répartition des postes salariés par catégories socio-professionnelles



Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

### Métier d'homme, métier de femme

Les fonctions et métiers de la branche ont un recrutement qui demeure très sexué :

- 70 % des employés (principalement des postes de vente) sont des femmes ;
- 82 % des ouvriers (principalement pâtisseries) sont des hommes.

Métiers exercés par sexe des salariés



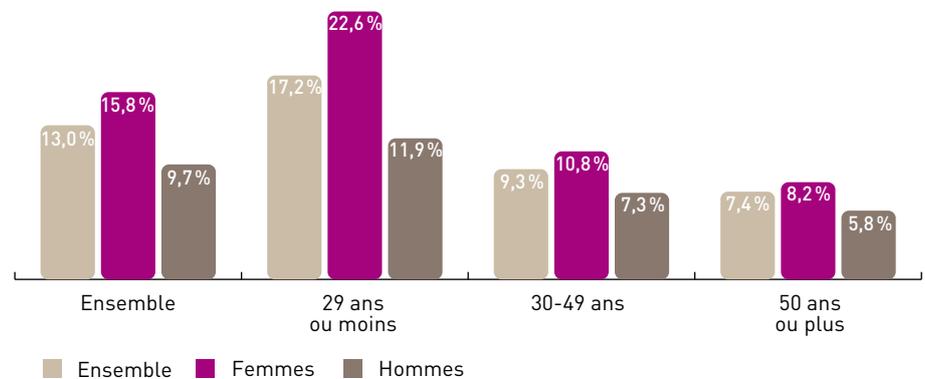
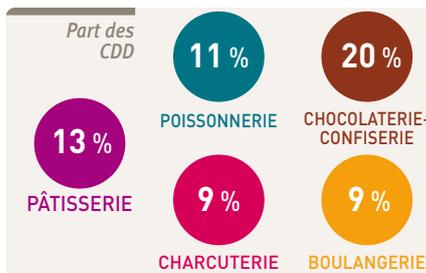
Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

## Nature des contrats et temps de travail

**Contrats :**  
**13 % de salariés**  
**en CDD**

La part de salariés en contrat à durée déterminée (hors contrats d'apprentissage) est de 13 %. Les femmes sont un peu plus nombreuses dans cette situation (16 %), notamment les femmes de 29 ans ou moins.

Part de salariés en CDD selon l'âge et le sexe

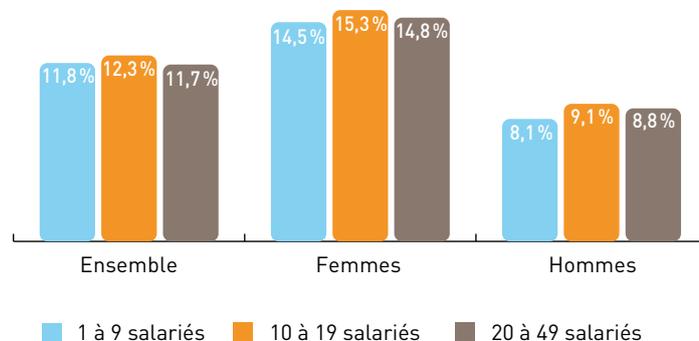


Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

**La part de CDD**  
**varie peu selon la**  
**taille des entreprises**

La structure de taille des entreprises influe peu sur la nature des contrats proposés : la part de salariés en CDD est légèrement plus élevée (12 %) dans les entreprises de 10 à 19 salariés.

Part de salariés en CDD selon la taille de l'entreprise

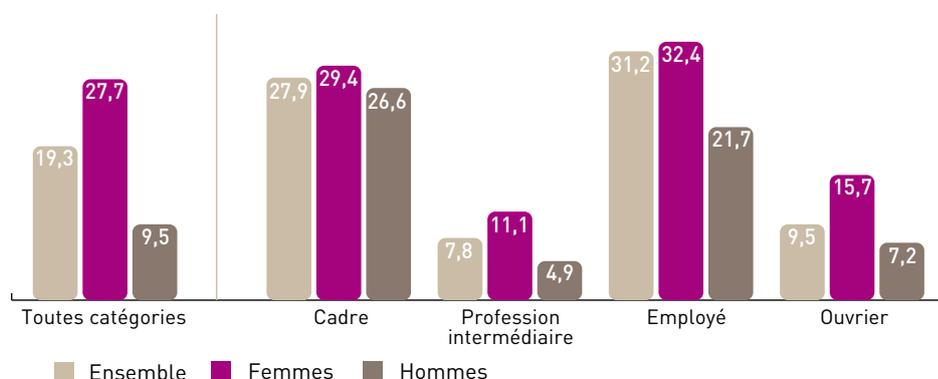


Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

## Temps de travail : 19 % de salariés à temps partiel

Concernant le temps de travail, 19 % des salariés de la branche sont à temps partiel. Les conditions diffèrent de façon importante entre les hommes (9,5 %) et les femmes (28 %). Cette caractéristique s'observe quelles que soient les professions exercées, mais de façon moins prononcée pour les cadres.

### Part des salariés à temps partiel par sexe et profession

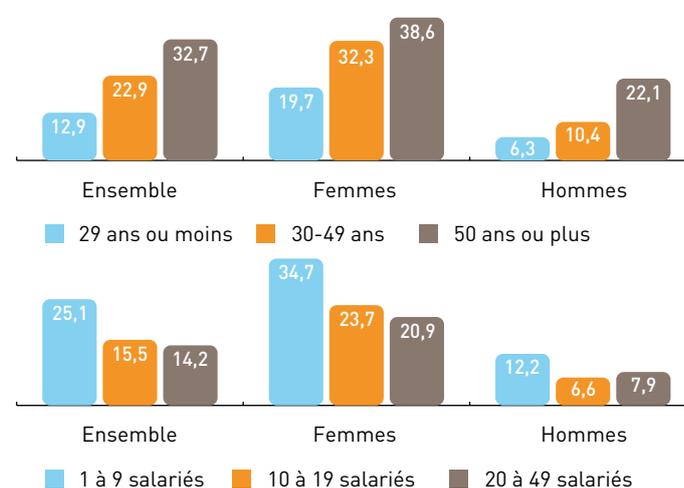


Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

## Le temps partiel augmente avec l'âge des salariés et diminue avec la taille des entreprises

La part de salariés à temps partiel s'élève avec l'âge des salariés : ils représentent 13 % des moins de 30 ans, 23 % des 30-49 ans et 33 % des salariés de plus de 50 ans. Le temps partiel est plus fréquent dans les entreprises de moins de 10 salariés (25 %) et baisse avec la taille des entreprises.

### Part des salariés à temps partiel par sexe et par tranche d'âge et selon la taille des entreprises



Source : DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

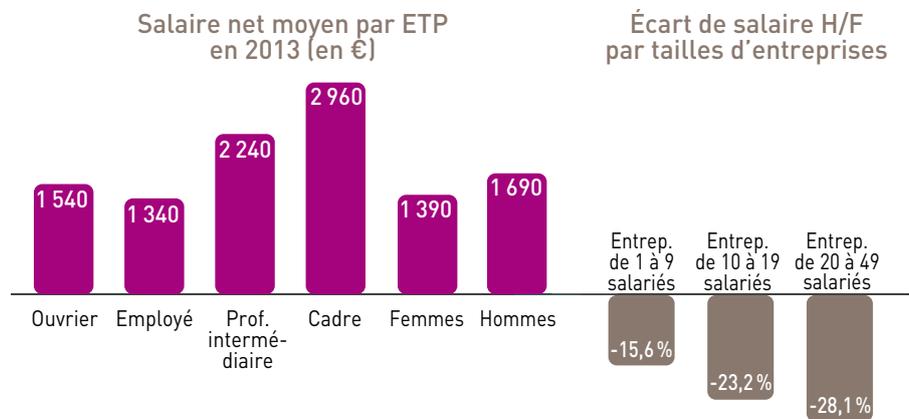
## Salaires

**Un écart de salaire de 18 % entre les hommes et les femmes**

Salaires mensuels nets moyens par ETP et écart de salaire H/F

Source: DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.

Le salaire net moyen calculé en Equivalent Temps plein est de 1530 euros. Il est plus élevé pour les postes d'ouvriers et par voie de conséquence pour les hommes.



**Note :** chaque salaire mensuel net est rapporté à la valeur moyenne d'un Smic mensuel net puis compté au prorata de la durée de présence correspondante sur l'année.

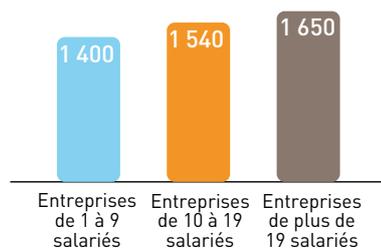
**55 % des salaires sont supérieurs à 1,2 Smic**

Dans 45 % des cas, le salaire net moyen est inférieur à 1,2 SMIC (cette proportion intègre la population apprentie). Ce salaire moyen évolue positivement avec la taille des entreprises, en raison notamment d'une plus forte présence de postes intermédiaires et d'encadrement dans les entreprises plus grandes.

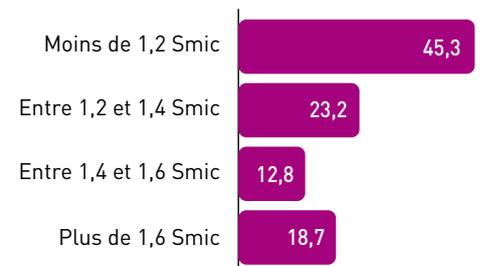
Salaires mensuels nets moyens et répartition des salaires



Salaires mensuels nets moyens par ETP selon la taille des entreprises



Répartition des salaires



Source: DARES, Portrait statistique des branches, DADS 2013, IDCC de la pâtisserie.





La formation et  
l'apprentissage  
aux métiers  
de la  
**PÂTISSERIE**

## La formation initiale : des effectifs stables

### Les métiers se préparent principalement par la voie de l'apprentissage

#### Diplômes préparant aux métiers de pâtissier (effectifs scolaires et apprentis inscrits en dernière année en 2014)

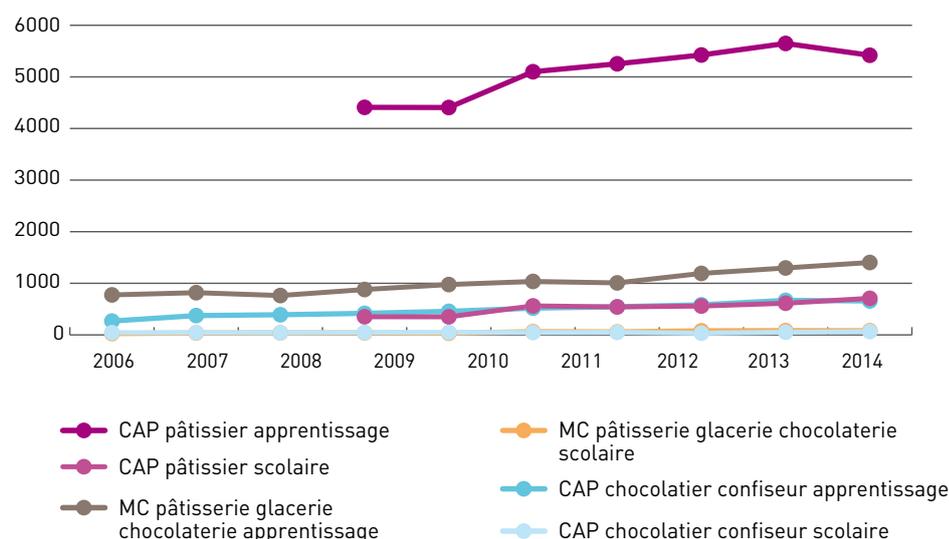
Source: CEREQ, base reflet – effectifs inscrits en dernière année de formation de chaque diplôme – pour ce qui concerne les apprentis, il s'agit de l'ensemble des apprentis inscrits en dernière année en 2014, cela quelle que soit l'activité de leur entreprise d'accueil. Les chiffres des effectifs en BTM et BM ne sont pas disponibles.

Si l'on prend en compte l'ensemble des diplômes de formation préparant aux métiers de la pâtisserie, le CAP pâtissier est celui qui accueille la majorité des élèves et apprentis en formation : 5403 apprentis et 710 élèves étaient inscrits en seconde année de CAP en 2014. Ces effectifs sont stables depuis 2012, après avoir beaucoup progressé entre 2009 et 2012.

Les différents diplômes sont préparés essentiellement par la voie d'apprentissage.



#### Évolution des entrées en formation de pâtisserie



Source: CEREQ, base reflet – effectifs inscrits en dernière année de formation de chaque diplôme – pour ce qui concerne les apprentis, il s'agit de l'ensemble des apprentis inscrits en dernière année en 2014, cela quelle que soit l'activité de leur entreprise d'accueil.

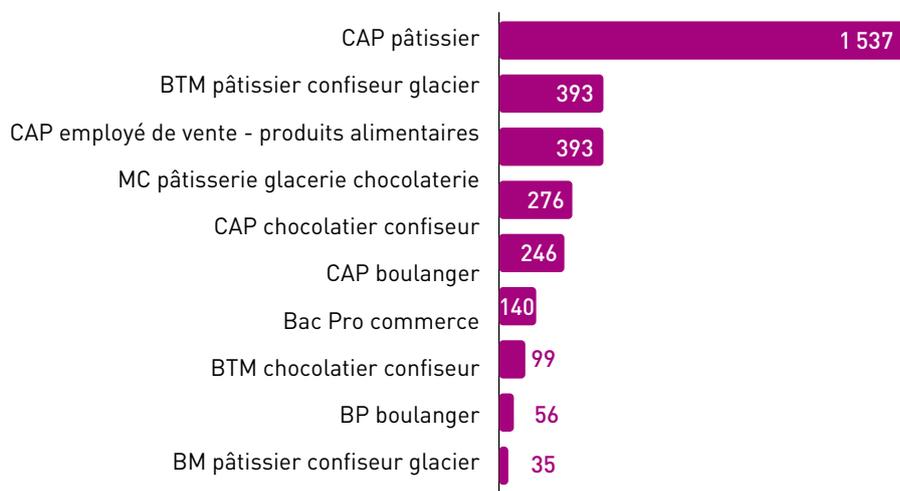


## Une concentration des effectifs dans les diplômes de niveau V

**80 % des apprentis préparent un titre de niveau V**

Principaux diplômes préparés par les apprentis des entreprises de pâtisserie en 2014-2015

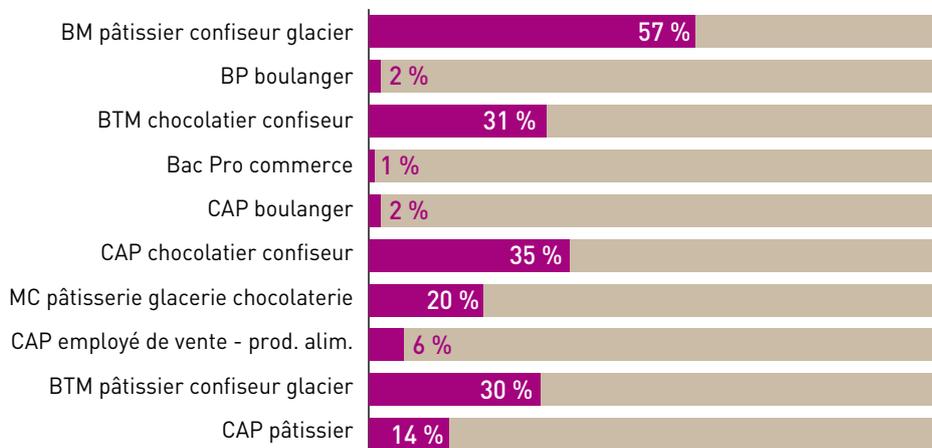
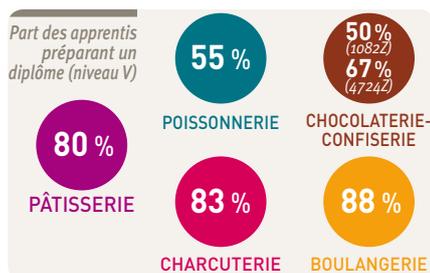
Le secteur de la pâtisserie (1071D) se caractérise par un positionnement très fort des diplômes préparés sur le niveau V (CAP), qui regroupent 80 % des effectifs : principalement le CAP pâtissier (46 % des effectifs), le CAP employé de vente de produits alimentaires, la mention complémentaire « pâtisserie glacerie chocolaterie ». Les entreprises de pâtisserie contribuent également à la formation d'apprentis chocolatiers confiseurs et glaciers.



Source : MEN-MESR DEPP SIFA, traitement ISM.

L'activité de pâtisserie (1071D) n'est pas la seule à former des apprentis pâtissiers : 14 % des apprentis en CAP pâtisserie sont ainsi formés dans des entreprises de pâtisserie contre 72 % dans des entreprises de boulangerie-pâtisserie (1071C). Plus de la moitié des apprentis en BM pâtissier confiseur glacier sont en revanche formés dans l'activité.

Part des apprentis formés dans les entreprises de pâtisserie (1071D) en fonction des diplômes préparés



Source : MEN-MESR DEPP SIFA, traitement ISM.

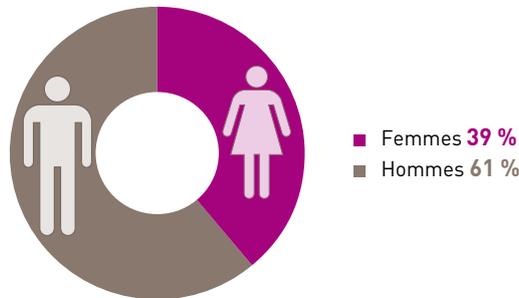
## Apprentis et apprenties de la pâtisserie

**39 % des apprentis sont des femmes**

39 % des apprentis des entreprises de la pâtisserie (1071D) sont des femmes, un taux relativement élevé au regard des autres métiers de bouche.

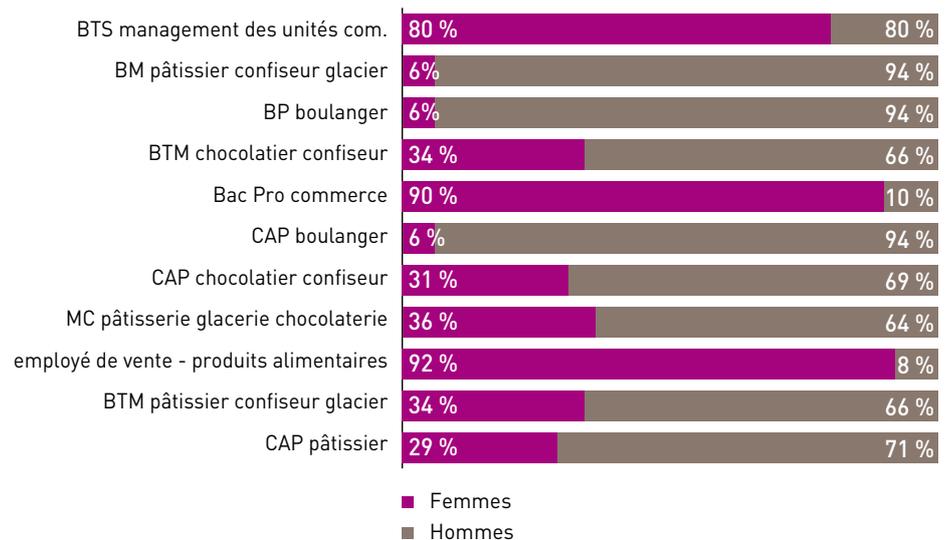
Comme dans les autres activités de l'alimentation, les choix de métiers des apprenties concernent prioritairement les diplômes de vente. Le métier de pâtissier attire néanmoins une part croissante de jeunes femmes : près d'un apprenti sur trois dans ces diplômes est une femme.

### Sexe des apprentis des entreprises de pâtisserie (1071D)



Source: MEN-MESR DEPP SIFA, traitement ISM.

### Part des femmes parmi les apprentis des entreprises de pâtisserie (1071D) par diplôme



Source: MEN-MESR DEPP SIFA, traitement ISM.

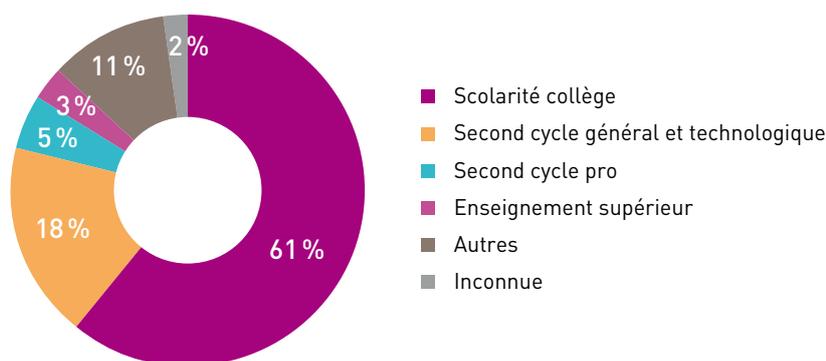
## Parcours d'entrée en CAP de pâtissier

**31 % des inscrits déjà détenteurs d'un diplôme de niveau V ou supérieur**

61 % des apprentis des entreprises de pâtisserie (1071D) inscrits en première année de CAP pâtissier proviennent du collège.

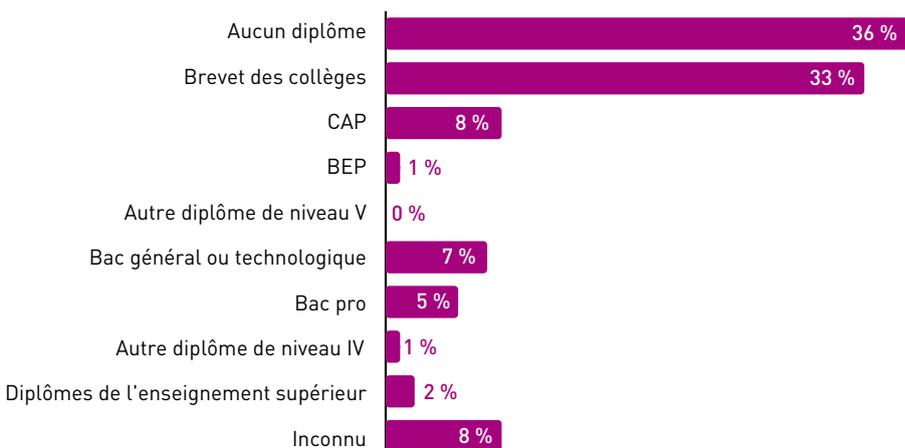
Nombreux sont les apprentis en provenance du second cycle (23 %), voire de l'enseignement supérieur (3 %). Pour beaucoup d'entre eux, ils sont déjà détenteurs d'un diplôme du second cycle : CAP/BEP (9 %), BAC ou équivalent (13 %), diplôme de l'enseignement supérieur (2 %). Le métier de pâtissier est dans ce cas appréhendé soit comme un complément de formation, soit dans le cadre d'une réorientation.

**Établissement fréquenté par les apprentis avant leur entrée en 1<sup>re</sup> année de CAP pâtissier**



Source : DEPP/SIFA, traitement ISM – apprentis employés en 2014-2015 dans les entreprises de pâtisserie (1071D) et en première année de CAP pâtissier.

**Diplôme détenu par les apprentis avant leur entrée en 1<sup>re</sup> année de CAP pâtissier**



Source : DEPP/SIFA, traitement ISM – apprentis employés en 2014-2015 dans les entreprises de pâtisserie (1071D) et en première année de CAP pâtissier.

**Crédits photos de couverture:** Jacques Palut – Fotolia, M. Studio – Fotolia, rostov777 – Fotolia, Goodluz – Fotolia.

# PÂTISSERIE



Tableau de bord 2016